

CATALOGUE FORMATION



Mastère en Management de la santé



Ref : F010 – Date : 01/08/2022
Mise à jour : 24/08/2023

EMSP Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. EMSP dispense des formations en Management de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le 11756100875, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET 88388850500012
- UAI-CFA : 0756357C

Présentation

Le programme de Mastère Spécialisé est un cursus en deux ans (Niveau Bac+4 et Bac+5) proposant un tronc commun en Management la première année et une spécialisation en deuxième année en fonction de la filière choisie.

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Avoir un diplôme de Bac + 3 pour entrer en première année de Mastère

Prérequis pour entrer en deuxième année de Mastère :

Avoir validé sa première année de Mastère et/ou disposer d'une expérience professionnelle significative (2années minimum) dans les domaines du management

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr



Objectifs

Le Manager en santé permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de managers en santé.

- ❖ Maîtriser les techniques marketing dans le domaine de la santé
- ❖ Maîtriser l'environnement financier du secteur sanitaire, social et médico-social

Modalités d'évaluation

- Rédaction des rapports d'activité
- Rédaction d'un mémoire
- Rédaction d'un rapport de stage
- Contrôles continus
- Examen blanc
- Oraux

Modalités pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques
- Jeux de rôle ou mise en situation
- Jeux de simulation
- Supports de cours

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1500 heures sur 2 ans pour les étudiants titulaires d'un diplôme de BAC+3 ou équivalent
- 750 heures sur une année pour les étudiants titulaires d'un diplôme de BAC +4, BAC+ 5 ou équivalent
- 350 heures de formation en e-learning asynchrone sur une durée allant de 6 à 9 mois pour les étudiants qui entrent en Mastère 1
- 450 heures de formation en e-learning asynchrone sur une durée allant de 9 à 15 mois pour les étudiants qui entrent en Mastère 2

STAGE / ALTERNANCE :

- En M1 : Volume horaire annuel :
- En M2 : Volume annuel de cours : 910 heures minimum

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr



Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée du 18 septembre 2023 se poursuivent jusqu'au 11 septembre 2023
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée du 08 janvier 2024 se poursuivent jusqu'au 04 du mois de janvier 2024.

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ par l'employeur,
- ❖ à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Type de formation :

- En présentiel
- En distanciel e-learning asynchrone
- Blended learning (En présentiel et en e-learning synchrone ou asynchrone)

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr



Débouchés

Les diplômés du programme Mastère Management de la santé peuvent accéder aux fonctions suivantes :

- ❖ Cadre ou dirigeant d'établissement ou de service du secteur sanitaire, social et médico-social
- ❖ Directeur de soin ou cadre supérieur de santé dans la fonction publique, dans des établissements privés lucratifs ou non lucratifs
- ❖ Gestionnaire d'une structure d'hospitalisation à domicile (HAD), d'un service de prévention, d'un réseau ou plateforme en santé, ...
- ❖ Cadre, chargé de mission en Agence Régionale de Santé (ARS)
- ❖ Consultant en société de conseil spécialisé dans le domaine de la santé
- ❖ Chargé de mission au sein des fédérations du secteur
- ❖ Chargé de mission ou conseiller technique en santé au sein des collectivités territoriales

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@emsp-bs.fr / admissions@emsp-bs.fr

Contact : 01-60-05-58-30

Prix de la formation: 5500€ TTC / an

Frais d'inscription : 1000€ TTC

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

